

Mise en ligne : 18 janvier 2023.
Dernière modification : 28 mars 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS ET HUILIERIES DE BINGERVILLE (CÔTE-D'IVOIRE)

filiale de la Compagnie française de Kong
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Nouvelle_Cie_frse_de_Kong.pdf

Société anon. fondée le 2 janvier 1926.

Augmentations de capital
Société des plantations et huileries de Bingerville
(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, 1928, p. 426)

Capital porté de 800.000 francs à 2 millions de francs.

Société des Plantations et Huileries de Bingerville
(*La Journée industrielle*, 9 mars 1932)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 16 mars, en vue d'autoriser le conseil à porter le capital de 2 à 6 millions, par l'émission d'actions à souscrire en espèces. L'ordre du jour comporte, en outre, la nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Plantations et Huileries de Bingerville (Côte-d'Ivoire)
(*La Cote de la Banque et de la Bourse*, 8 avril 1933)

Approbation des bilans de 1930-31 et 1931-32 ne comportant pas encore de compte de profits et pertes, la Société n'étant pas encore entrée en période d'exploitation.



Coll. Jacques Bobée

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf

Société des plantations et huileries de Bingerville. Lettre à Léon Pognon, 12 mars 1934

AEC 1937/390 — Société des plantations et huileries de Bingerville (S. P. H. B.)
Siège social à BINGERVILLE (Côte-d'Ivoire).
Bureau à PARIS (8^e) : 6, rue de Marignan.
Tél. : Élysées 07-37-38-39, 46-39.
Capital. — Société anon. fondée le 2 janvier 1926, au capital de 5 millions de fr. en 20.000 actions de 250 fr.
Objet. — Création, achat, exploitation et extension de plantations de cacaoyers, caféiers, palmiers à huile, à la Côte-d'Ivoire.
Imp. — Cacao, café, huile de palme.
Conseil. — MM. René Lemaitre, présid. ; Maurice Mizraki, admin.-délégué ; Mathieu Merle, Léon Plagelat, Léon Pognon ¹.

PLANTATIONS D'ÉLIMA

¹ Léon Pierre Pognon : né le 16 avril 1871 à Paris XVIII^e. Fils de Nicolas Alcide Pognon, banquier, et de Joséphine Louise Gilardin. La banque Pognon était connue dans les années 1910 pour ses spéculations sur les mines mexicaines Pedrazzini et Mercedes. En 1928, Léon Pognon acquiert 5 actions de la Société de la Haute-Bokoué au Gabon. En 1931, il entre au conseil de la Compagnie forestière de l'Indénié, l'une et l'autre filiale de la Compagnie française de Kong.

(*Le Petit Bleu*, 14 janvier 1937)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Plantations_d'Elima.pdf

.....
En ce qui touche la Société d'Agriculture Coloniale Africaine, le conseil signale que « l'enquête judiciaire continue toujours, à la colonie, sur les agissements de son ancien administrateur délégué ».

Il est rappelé qu'Elima avait constitué cette société de gérance de moitié avec un créancier non privilégié de la Société des Plantations et Huileries de Bingerville, dont les 8.000 actions en portefeuille sont portées au bilan pour leur prix d'achat de 2 millions, étant observé qu'en contre-partie, il figure, au passif, une somme de 2.200.000 fr., sous la rubrique « Éventualités diverses »

D'autre part, en raison de la situation de cette dernière société, le conseil « a cru devoir faire cesser l'aval en réglant le montant, ce qui donne à Élima la qualité de créancier consacrée par un jugement. Cette créance est comprise dans les débiteurs douteux pour 149.148 francs.

PLANTATIONS D'ÉLIMA

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 décembre 1937)

À l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre prochain, le conseil d'administration de cette société fera connaître la cession, depuis la clôture du dernier exercice, dans des conditions favorables, de ses participations dans la Société des Plantations et Huileries de Bingerville et dans la Société d'Agriculture Coloniale Africaine. La provision de 2.200.000 fr. qui avait été constituée pour parer à ces risques, va devenir en grande partie disponible.

PLANTATIONS D'ÉLIMA

(*La Journée industrielle*, 17 décembre 1937)

.....
Le rapport signale qu'un accord a été conclu après la clôture de l'exercice au sujet de la Société des Plantations et Huileries de Bingerville. Grâce à la constitution de la Société d'agriculture coloniale africaine, il a été possible de maintenir les plantations en état convenable.

AEC 1951/435 — Société des plantations et huileries de Bingerville (S. P. H. B.)

Siège social à BINGERVILLE (Côte-d'Ivoire).

Correspondant à PARIS : S. A. C. A., 41, avenue Montaigne (8^e).

Capital. — Société anon. fondée le 2 janvier 1926, au capital de 5 millions de fr. en 20.000 actions de 250 fr.

Objet. — Création, achat, exploitation et extension de plantations de cacaoyers, caféiers, palmiers à huile, à la Côte-d'Ivoire.

Imp — Cacao, café huile de palme.

Conseil. — MM. Léon Pognon, présid. ; Maurice Mizraki, Mathieu Merle [PROA], admin.



Coll. Jacques Bobée

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS ET HUILIERIES DE BINGERVILLE
Société anonyme au capital de 30.000.000 de francs C.F.A.
divisé en 12.000 actions de 2.500 francs C.F.A. chacune

Statuts déposés chez le greffier notaire de la Côte d'Ivoire
Siège social à BINGERVILLE (Côte d'Ivoire)
Action de 2.500 francs C.F.A. au porteur
entièrement libérée

Un administrateur : Mathieu Merle.

Par délégation du conseil d'administration : Corhumel ???
Imp. FANO-EMONET, imp., 4, cité Griset, Paris

Doc af., 1963 : Sébastien Foy (Kong), pdt ; Y. d'Ancy de Lanjamet, Robert Thion de La Chaume (PROA), Robert Delfante.